



# Vigne

Edition **Limousin**

**N°03**  
**17/04/2018**



#### Animatrice filière

Céline VACHON  
Chambre d'agriculture  
de Nouvelle-Aquitaine  
[celine.vachon@na.chambagri.fr](mailto:celine.vachon@na.chambagri.fr)

Suppléance :  
Karine BARRIERE  
Chambre d'agriculture  
de la Corrèze  
[k.barriere@correze.chambagri.fr](mailto:k.barriere@correze.chambagri.fr)

Rédactrice :  
Barbara CICHOSZ  
Chambre d'agriculture  
d'Occitanie  
[barbara.cichosz@occitanie.chambagri.fr](mailto:barbara.cichosz@occitanie.chambagri.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Limousin N°X  
du JJ/MM/2018 »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- **Stade moyen** : « pointe verte » observé régulièrement, mais encore « dans le coton » dans les situations tardives.

### Excoriose

- La période de risque sera rapidement atteinte sur parcelles précoces. Mais le risque de contamination est nul en l'absence de pluie cette semaine.

### Erinose













- Surveillez vos parcelles sensibles car la période est favorable à l'apparition des symptômes.

### Mildiou

- Pas de risque à ce jour. La maturité des œufs devrait être atteinte la semaine prochaine.

# Météo

## • Prévisions du 18 au 23 avril 2018 (Source Météo France)

Corrèze	Mer 18	Jeu 19	Ven 20	Sam 21	Dim 22	Lun 23
Températures	7 - 28	8 - 29	10 - 28	10 - 27	10 - 26	13 - 22
Tendances						
Hte-Vienne	Mer 18	Jeu 19	Ven 20	Sam 21	Dim 22	Lun 23
Températures	10 - 24	12 - 26	12 - 26	13 - 23	12 - 24	12 - 19
Tendances						

## État général du vignoble

### • Stades phénologiques

#### Zone Haute-Vienne :

Pinot noir, Gamay : bourgeon dans le coton à pointe verte.

#### Zone Corrèze :

Le stade moyen oscille entre pointe verte et sortie des feuilles pour les cépages les plus précoces. Les cépages les plus tardifs, comme le cabernet sauvignon sont au stade bourgeon dans le coton (gonflement).

Compte-tenu des conditions quasi-estivales des prochains jours, la phénologie devrait évoluer rapidement.



stade 5 : Pointe verte  
(Crédit Photo : IFV)

## Excoriose (*Phomopsis viticola*)

### • Éléments de biologie

Le champignon responsable de l'excoriose se conserve durant l'hiver sur les écorces et dans les bourgeons. Il produit des pycnides de couleur noire à la fin de l'hiver et au printemps sur les bois excoriés. Lorsque les conditions climatiques deviennent favorables à la germination des pycnides (précipitations prolongées), celles-ci sécrètent un « gel » de couleur jaune contenant les spores. La pluie, en diluant les spores, va permettre leur dissémination sur des organes réceptifs.

#### Rappel des stades de sensibilité de la vigne aux contaminations par l'excoriose



stade 6 (sortie des feuilles) à stade 9 (premières feuilles étalées)  
(Crédit Photo : IFV)

Cette dissémination se fait sur de courtes distances et la maladie reste très localisée.

Les attaques apparaissent au printemps, sur les jeunes rameaux, peu après le débourrement, et se manifestent par des taches brun-noir parfois d'aspect liégeux à la hauteur des premiers entre-nœuds.

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 (éclatement des bourgeons/sortie des feuilles) au stade 9 (premières feuilles étalées). La croissance végétative met ensuite la partie terminale sensible du sarment hors de portée des contaminations par le champignon.

- **Situation au vignoble**

Des symptômes d'excoriose sur bois d'un an sont relevés, avec des fréquences et intensités variables selon les parcelles.



**Excoriose : Symptômes sur bois et rameaux :**

**Chancre sur bois d'un an** (Crédit Photo : CA 31) - **Lésion sur jeune rameau** (Crédit Photo : Ephytia)

#### **Évaluation du risque :**

Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal (stade 6 au stade 9) sont déterminantes.

La période de sensibilité devrait rapidement être atteinte pour les situations précoces. Mais, en l'absence de pluie cette semaine le risque de contamination reste faible à nul.

Sur les situations plus tardives, surveillez l'apparition des stades sensibles et l'évolution des conditions météorologiques.

**Mesures prophylactiques :** Les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

 **Consultez la fiche « [excoriose](#) » du Guide de l'Observateur Vigne**

## Mildiou (*Plasmopara viticola*)

### • Maturité des œufs (suivi labo Midi-Pyrénées)

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire (IFV / FREDON Poitou Charente). Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Dès le printemps, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être placée en conditions contrôlées (20 °C et humidité saturante). La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h.

Origines 2018 des lots de feuilles : Lot, Gers, Tarn-et-Garonne (Moissac), Haute-Garonne (Fronton), mais pas de suivi spécifique pour les vignobles du Limousin.

Les suivis labo ne montrent pas de maturité à ce jour sur les lots de feuilles suivis. Mais la période reste favorable à une évolution rapide de ce paramètre qui fait l'objet de notations journalières.

### • Données de la modélisation

**Potentiel Système** : la maturité de la masse des œufs est modélisée, sur notre vignoble Limousin, autour des 24-25 avril.

#### Évaluation du risque :

*Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :*

*Réceptivité de la végétation + oospores de mildiou aptes à contaminer + pluie / température suffisantes*

En l'absence de maturité de la masse des « œufs d'hiver » et de pluie annoncée pour la semaine, le risque reste nul. **Il est donc inutile d'intervenir pour l'instant.**

Toutefois, il convient d'être attentif à l'évolution des prévisions météo et d'être vigilants en cas de pluies abondantes (au-delà de 20 mm par exemple) annoncées à partir du 25 avril.

## Erinose (*Colomerus vitis*)

### • Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

### • Situation au vignoble

La végétation n'est à ce jour pas encore suffisamment développée pour observer d'éventuels dégâts.



**Erinose : Galles sur feuilles jeunes**  
(Crédit Photo : CRA NAQ)

#### Évaluation du risque :

La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes. La gestion du risque vis-à-vis de l'érinose dans les parcelles les plus sensibles repose sur une régulation précoce des populations, avant leur phase de multiplication.

La période est propice à l'apparition des dégâts. **Surveillez attentivement vos parcelles sensibles.**

**Techniques alternatives** : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. [Liste des produits de bio-contrôle](#)

- **Éléments de biologie**

Plusieurs espèces de cochenilles peuvent se rencontrer sur la vigne. Dans nos vignobles, les plus représentées sont les cochenilles lécanines et les cochenilles floconneuses.

Les cochenilles hivernent au stade larvaire. La ponte commence en avril et peut se poursuivre jusqu'en août. Elle dure en moyenne 3 mois. La présence de larves sur le feuillage s'étale de mai à septembre/octobre selon les espèces. Ensuite les stades hivernants rejoignent les rameaux et les troncs pour y passer l'hiver. La forme larvaire est le principal stade mobile, facteur de dispersion.

Ces ravageurs secondaires ne nécessitent généralement pas de gestion spécifique en vigne car il existe tout un cortège d'auxiliaires qui participe à la régulation naturelle des populations (Ex : coccinelles, chrysopes, ou certains coléoptères (Anthribidae)...).

- **Situation au vignoble**

La présence de lécanine est ponctuellement signalée sur quelques parcelles de notre vignoble (Allasac, Verneuil sur Vienne).



**Cochenilles lécanines**  
(Crédit Photo : CRA NA)

### **Evaluation du risque :**

Les cochenilles présentent pas ou peu de risque pour le développement de la vigne. Mais elles sont reconnues comme vecteur de viroses notamment l'enroulement.

Le maintien voire l'accroissement des populations incite à une plus grande vigilance. La présence de miellat et de fumagine sur la végétation ou d'une fourmilière au pied des souches peut indiquer la présence d'une colonie de lécanines.

Les parcelles fortement attaquées sont à surveiller pour apprécier les niveaux de présence du ravageur et de ses antagonistes.

**Techniques alternatives :** L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. [Liste des produits de bio-contrôle](#)

## Vers de la grappe

- **Situation au vignoble**

Pour rappel, le réseau régional suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappes ait été constatée.

Un réseau de 7 pièges sera mis en place dans les prochains jours sur notre vignoble ; il permettra une surveillance régulière des tordeuses Eudémis et Cochylis sur notre vignoble.

Pour information, sur les vignobles de la zone Midi-Pyrénées, les toutes premières captures viennent d'être enregistrées cette semaine.

## Autres ravageurs

Des dégâts de manges-bourgeons sont ponctuellement visibles en Corrèze.

Les conditions de croissance rapide ne sont pas favorables à l'expression des dégâts des ravageurs de printemps (Ex : acariose, manges-bourgeons ...) car les populations sont plus rapidement diluées dans la végétation.



**Dégâts de boarmie sur bourgeon**  
(Crédit Photo : Synd AOC Chasselas et Qualisol)

## Guide de l'observateur vigne

Un Guide de l'Observateur a été édité par le réseau des BSV Vigne Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre vignoble, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identification, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes.

Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Vous pouvez télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène : [Guide observateur vigne](#).

*La note technique commune « Gestion de la résistance 2018 - Maladies de la vigne » est téléchargeable sur le site de la CRA Occitanie :*

[http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/512\\_Fichiers-communs/documents/BSV/Notes techniques/Note technique commune Vigne 2018 CRAO2018.pdf](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/512_Fichiers-communs/documents/BSV/Notes techniques/Note technique commune Vigne 2018 CRAO2018.pdf)

### **Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le vendredi 27 avril 2018**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :** Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*